

Je suis DYS, Et alors ?

Edito

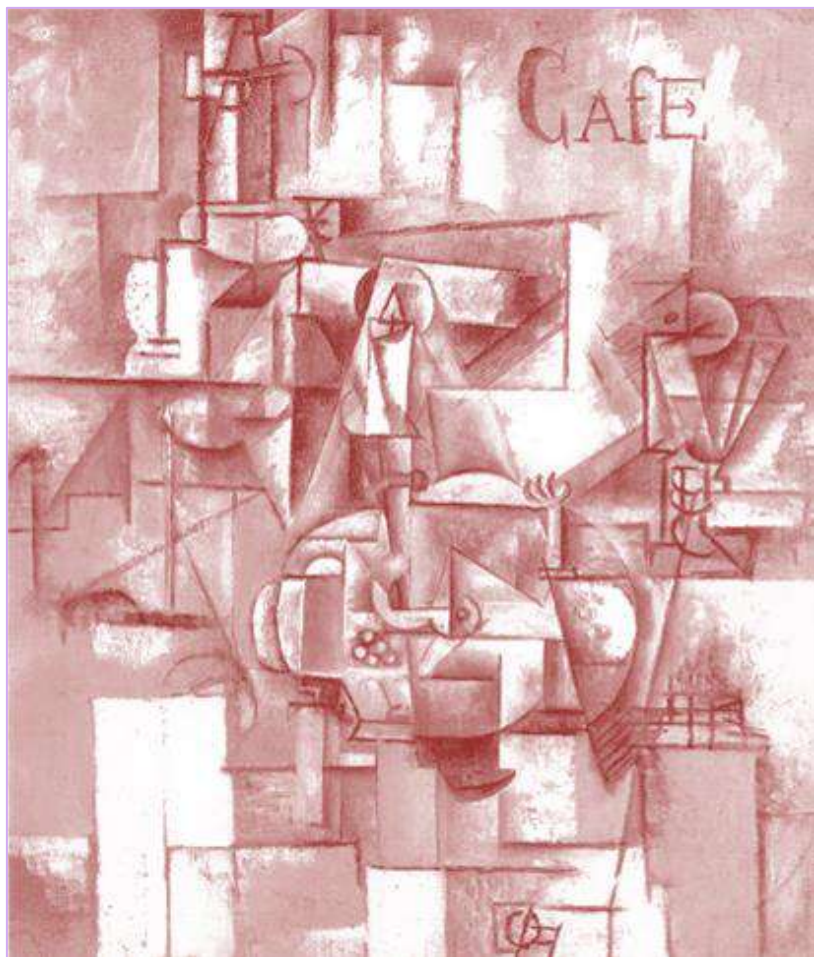
Les troubles Dys regroupent tous les troubles cognitifs spécifiques (dyspraxie, dyslexie, dysphasie, TDAH, etc.), et sont une forme de handicap non visible très commune, affectant **10% de la population mondiale**.

Le handicap non visible, ou handicap invisible, désigne un type d'handicap qui n'est pas apparent. Il n'est souvent **décelé que si la personne concernée en parle**.

La conception du handicap est donc souvent mal comprise : on imagine le handicap comme étant **forcément reconnaissable**. Et du coup les handicaps non visibles sont souvent considérés comme "non réels" par la société, et devant donc bénéficier de moins d'aménagements.

Selon les termes de la loi française du 11 février 2005, « constitue un handicap **toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable, ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Si nous tenons compte de cette définition, les troubles Dys ne sont pas totalement handicapants puisqu'ils **ne restreignent pas la participation d'un individu à la société** mais ils peuvent **limiter l'activité d'une personne en fonction du contexte** dans lequel elle se trouve. Ainsi, un enfant atteint de dysorthographe sera limité par son trouble lors des dictées en classe. **Cela ne l'empêche pas de réussir dans d'autres domaines !**

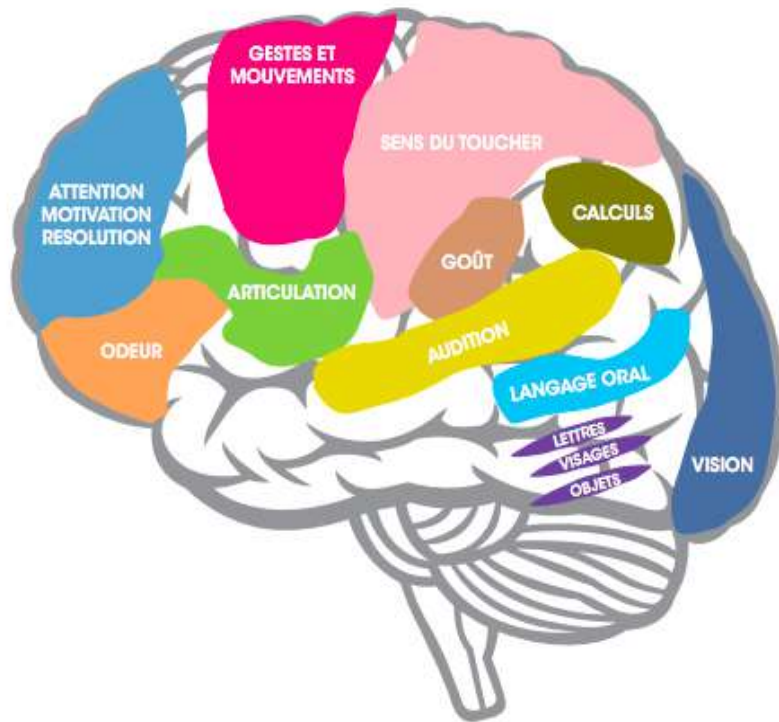


Une vision, de Yosr Temimi, élève DYS de 2nde

Les personnes Dys ont des **manières de penser et de réfléchir différentes**, souvent parce que leurs **difficultés les ont poussés à s'adapter**. Celles-ci incluent une **importante créativité, des capacités de visualisation au-delà de la moyenne**, de la persévérance et des facultés de communication orale très développées. Ce sont des forces **très importantes pour notre société** et dans le monde du travail.

« Les enfants dys sont des enfants intelligents qui souffrent de ne pas pouvoir le montrer ni le prouver. Leur capacité d'apprendre est différente, leur volonté d'apprendre est identique. »

Olivier Revol



« Le préfixe Dys-, vient du préfixe grec $\delta\upsilon\varsigma$, et qui exprime une difficulté, qu'une chose est difficile ou mauvaise. Son utilisation en médecine est fréquente pour exprimer des pathologies caractérisées par la difficulté (mais pas l'impossibilité) d'effectuer une action. » Les troubles Dys sont des troubles spécifiques durables, concernant les dysfonctionnements, plus ou moins sévères, des fonctions cognitives du cerveau relatives au langage, à l'écriture, au calcul, aux gestes et à l'attention.

Les personnes qui en souffrent n'ont pas de déficience intellectuelle globale. Les troubles apparaissent au cours du développement de l'enfant et persistent à l'âge adulte. Ils sont souvent dépistés à l'école et un bilan médical est alors établi par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, orthophonistes, EBEP Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers).

Chaque trouble « Dys » fait alors l'objet d'une définition propre :

⇒ **Dyslexie**

La dyslexie est un trouble d'apprentissage d'origine neurologique entraînant une difficulté à percevoir et à analyser de façon précise et rapide les sons dans les mots. Un enfant qui souffre de dyslexie a ainsi de la difficulté à reconnaître les mots écrits. En lisant, il oublie parfois des lettres, les inverse ou les remplace par d'autres sans faire exprès, ce qui nuit à la vitesse et à la précision de sa lecture.

⇒ **Dysorthographe**

La dysorthographe est un trouble durable spécifique de l'apprentissage de l'orthographe. Les personnes dysorthographiques n'assimilent pas correctement les règles orthographiques, ce qui a de lourdes conséquences pour la scolarité et l'insertion dans la vie professionnelle. Ce trouble cognitif peut être une incapacité totale à identifier les mots, une lenteur de la lecture et d'écriture qui est parfois illisible, une difficulté de compréhension des textes.

⇒ **Dyscalculie**

La dyscalculie est un trouble d'apprentissage qui affecte la capacité d'une personne à comprendre et manipuler les nombres. Difficulté à compter, à dénombrer, à passer d'un code numérique à un autre, à effectuer un calcul mental, à poser un calcul par écrit, à résoudre des problèmes sont autant de symptômes.

⇒ **Dyspraxie**

La dyspraxie est un trouble des apprentissages qui occasionne des difficultés dans les gestes, les jeux, l'écriture... Ils éprouvent souvent des difficultés à manipuler certains objets et certains loisirs peuvent aussi être compliqués pour eux. L'enfant dyspraxique se fatigue vite quand il doit aborder une activité requérant habileté et coordination des mouvements, lui demandant beaucoup de concentration.

⇒ **Dysgraphie**

La dysgraphie est un trouble fonctionnel caractérisé par des difficultés dans l'apprentissage de l'écriture. Ils ne parviennent pas à perfectionner leurs gestes d'écriture. La personne dysgraphique est incapable de se concentrer à la fois sur l'écoute, la compréhension des mots et le tracé des lettres. Elle écrit lentement et cela la fatigue.

⇒ **Dysphasie**

La dysphasie est un trouble du développement du langage oral. Il peut toucher au développement des aspects réceptifs comme la compréhension, l'écoute mais aussi les aspects expressifs, avoir du mal à s'exprimer, à prononcer certains phonèmes, à construire des phrases... La dysphasie est en lien avec un dysfonctionnement des structures cérébrales dédiées spécifiquement au langage.

Au quotidien

T : Bonjour Hédi ! Alors ma première question : J'aimerais savoir quand et comment, as-tu découvert que tu avais des troubles Dys ?

H : Alors tout d'abord, je l'ai découvert au CP grâce à Madame Maria ma maîtresse du CP car j'avais des lacunes à lire et à écrire [...] Je suis allé voir une orthophoniste, mais cela bien avant d'avoir découvert que j'étais dyslexique, dyspraxique et dysorthographique. Et comment je l'ai vécu... bah je ne comprenais pas, c'est normal vu que j'étais très petit !

T : Est-ce que tu considères que ton trouble Dys ou les troubles Dys en général sont handicapants ?

H : Alors au début non parce qu'on n'écrivait pas et on ne lisait pas mais après au fur et à mesure qu'on a commencé à rédiger, à faire les dictées, à lire, ça commençait à être handicapant. En effet il fallait avoir un protocole et avant les protocoles n'étaient pas aussi efficaces que maintenant. J'ai subi aussi un peu de harcèlement dans ma primaire, à cause de ça, sans me rendre compte parce que je ne comprenais pas à cette époque, et après avoir fait de l'EMC et bien j'ai compris. J'avais la chance d'être un peu plus mature que les autres à cette époque, et donc je pouvais un peu comprendre. Car ils ne comprenaient pas ce que c'était et donc je prenais patience à leur expliquer qu'est-ce que c'est.

T : As-tu reçu du soutien de la part de ton entourage et une aide spécifique de la part de l'équipe pédagogique de l'école ?

H : Alors franchement mon entourage, j'ai eu de la chance car ma famille m'a soutenu là-dessus. Bien sûr, ils ont eu peur, ils se sont inquiétés parce que la dyslexie n'était pas aussi réputé, connu dans les années 2010 [...] J'ai eu trois orthophoniste dans ma vie. On a changé d'orthophoniste plusieurs fois et finalement c'est celle de l'école, Madame Maha Dhaoui, qui m'a vraiment aidé à me développer. Et puis, en cinquième, j'ai arrêté de prendre des cours chez elle, parce qu'elle m'a dit que je n'en avais plus besoin. Elle a conseillé à ma mère de m'inscrire à la classe de théâtre et j'ai adoré ! J'ai vraiment aimé et ça m'a enlevé ma timidité et je suis fier maintenant de pouvoir communiquer et même si je fais des erreurs, ce n'est pas grave je continue ! Madame Maria, c'était l'une des meilleures maîtresses de toute ma vie ! D'ailleurs c'est la seule dont je me souviens. Elle m'a donné beaucoup de soutien, et elle m'a dit quelque chose qui m'a marqué : « ne jamais baisser les bras »

T : Un message à faire passer ;) ?

H : Je remercie énormément, énormément, ma famille, mes amis, certains de mes profs, de me soutenir dans mon parcours. J'ai la chance d'être dans un établissement qui peut comprendre mon cas et de trouver des solutions alternatives. Et aussi je voudrais vraiment dire qu'il ne faut pas considérer la dyslexie comme un handicap, mais plutôt comme une force car elle te rend unique et te force à faire plus d'efforts que les autres et avoir plus d'expérience ! Il faut toujours continuer. Ce message est vraiment important pour moi, comme maîtresse Maria me la dit une fois, ne baissez jamais les bras ! C'est vraiment important car vous seul pouvez y arriver. Personne d'autre !

Comment ça se passe à l'ISC

Les troubles Dys se révèlent le plus souvent dans le cadre de l'école. **8% des enfants scolarisés** présentent un ou plusieurs troubles Dys.

L'ISC n'est pas une exception à cette moyenne ! On estime que dans une classe, il y a environ **deux ou trois élèves ayant des troubles Dys**. Des aménagements quotidiens et spécifiques sont ainsi mis en place pour chacun et chacune des élèves concernées.

Car plus qu'un simple diffuseur de connaissances et de savoirs, l'école joue également un rôle important en aidant les personnes atteintes de troubles Dys, en contribuant au bien-être de ses élèves et donc à leur réussite.

Une Journée particulière !

C'est dans cet état d'esprit que l'ISC organise un **« café discussion » sur le sujet le Jeudi 9 février, qui se déroulera au CDI**. S'y déroulera notamment un échange avec les élèves atteints de troubles Dys. **Une conférence ouverte au grand public, en compagnie de deux intervenantes de la fédération française des Dys (FFDYS)** clôturera la journée à l'amphithéâtre.

Plus tôt dans la journée, c'est tout un parcours éducatif qui animera l'établissement. En effet, **les élèves de CM2 et 6ème seront initiés à la sensibilisation de ce handicap invisible**, encadrés par des enseignants.

Les enseignant.e.s de maternelle et primaire auront également une formation sur les signes d'alerte des troubles d'apprentissages.

L'objectif de cette journée et de ces actions de conscientisation ? **Lever un peu plus le voile sur ces dispositifs et ces handicaps** dans le but d'améliorer l'environnement de travail des Dys et de toutes et tous !

Des Dys-positifs mis en place par l'ISC

Au quotidien, c'est l'ensemble des équipes pédagogiques et de direction qui œuvrent à ces accompagnements en collaboration continue avec plusieurs **psychologues** scolaires de notre établissement ainsi que de l'**orthophoniste**. Une **professeure référente EBEP** est enfin chargée d'accompagner le suivi et la sensibilisation auprès de ses collègues. Toutes et tous ont accepté de répondre à nos questions que vous pourrez retrouver en vidéo.

Journée des DYS - Jeudi 09 février 2023 à l'ISC

Troubles spécifiques cognitifs
Troubles des apprentissages

Et si on parlait des
DYS ?

Dyslexie • Dysphasie • Dyspraxie

INVITATION

Rendez-vous
à l'amphithéâtre

Conférence à 17h45

Elèves dysphasiques, dyslexiques, dyspraxiques...
Parcours de formation et rôle des associations
Par Mme Nathalie Groh, présidente de la fédération française des DYS (FFDYS).

"Histoire de comprendre les DYS"
Par Mme Monique Touzin orthophoniste, membre du comité scientifique de la FFDYS.

